



La Société du Patrimoine de Saint-Victor-de-Beauce
présente le circuit patrimonial
La Passion s'allume au coeur du patrimoine

Le canton de Tring

Le canton de Tring est déclaré le 20 juillet 1804. "Dès le début, le canton de Tring fut divisé en deux parties : une partie fut réservée aux militaires, en récompense des services rendus au pays lors des dernières guerres, et l'autre partie devait être concédée par le gouvernement aux colons désireux de s'y établir¹".

Joseph Launière interprète des Abénaquis, était originaire de Québec. "Il s'établit à Saint-François vers 1787, à titre d'agent des Abénaquis et contrôleur de la traite²". Pour la couronne britannique, en 1780, Joseph Launière avait eu sous ses ordres des mercenaires prussiens. Il avait obtenu la première demande d'arpentage le 3 août 1792, pour le canton de Tring en devenir. L'arpentage resta inachevé. Joseph Launière a eu plusieurs concessions dans le canton de Tring, pour services rendus à la couronne.

De 1804 à 1840, beaucoup de terres sont concédées, mais aucune n'est défrichée. Le défrichement va commencer vers 1834. Le notaire Hermann Mathieu mentionne que le chemin de Lambton avait été le sentier des Abénaquis voyageant sur la rivière Chaudière au lac Saint-François, par la rivière le Bras. C'était donc une voie naturelle. Dès le dix-huitième siècle, des contrats donnaient le droit de faire le commerce avec les sauvages.

Dès 1834, l'agriculture est en affliction. La mouche du blé dévaste les récoltes. Le gouvernement passe un acte pour venir au secours des habitants. Le comté de la Beauce aura des grains pour ensemercer les terres, le blé étant la principale récolte des habitants. En 1840, des colons de la Beauce pénètrent dans Tring.

La rivière Chaudière a été la voie de communication des Abénaquis et des premiers colons de la côte de Beupré, de l'Île d'Orléans, vers la Nouvelle-Angleterre, et la rivière le Bras a été la voie de communication pour coloniser les cantons de Tring, de Forsyth et de Lambton.

La rivière le Bras

Outre la Chaudière, elle (la seigneurie de Rigaud-Vaudreuil) est arrosée par plusieurs autres courants, desquels le Bras du Sud-Ouest, qui tombe dans la Chaudière, est le plus grand ; ses eaux sont fournies par plusieurs petits lacs dans le township de Tring, et il est généralement navigable pour les canots, mais non pour les bateaux.

Source : Joseph Bouchette, Description topographique de la province du Bas-Canada, Londres, 1815, p. 520

La route des Abénaquis, qu'on nomma la route de Lambton, s'organise autour des missionnaires. Les quelques Anglais installés n'y restent pas, ils se rapprochent de la route Craig, dans les cantons d'Inverness, de Leeds et de Broughton.

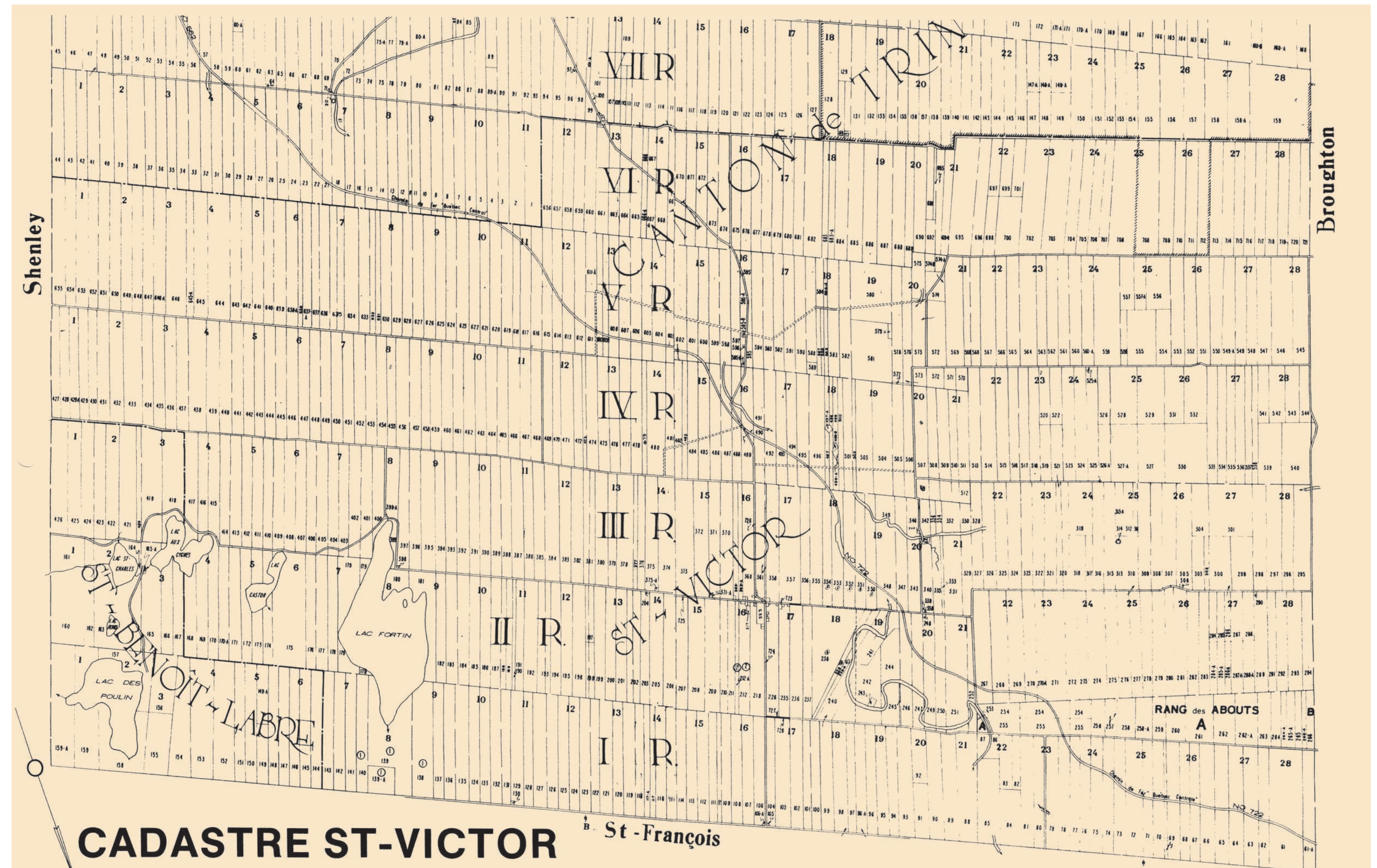
Le canton de Tring

Tring, dans le comté de Buckingham, joint la seigneurie de Vaudreuil au nord-est, et est situé entre Broughton et Shenley. Ce terrain est pour la plupart d'une qualité favorable et propre au labour : il produirait du grain, et dans plusieurs parties il paraît très convenable à la culture du chanvre et du lin. Le bois y est aussi bon que la terre, et l'on peut y en trouver des meilleures espèces. Il est arrosé par une chaîne de cinq superbes lacs qui abondent en excellents poissons; ils se déchargent dans la rivière Chaudière, par un courant appelé le Bras du Sud-Ouest. Une moitié du township a été concédée à des individus; mais le défrichement n'y a encore fait aucun progrès.

Source : Joseph Bouchette, Description topographique de la province du Bas-Canada, Londres, 1815, p. 595-596

Notices bibliographiques

- 1 Hermann Mathieu, Notes historiques sur la paroisse de Saint-Éphrem et le canton de Tring, 1981, p. 25
- 2 André Garant, Saint-François de Beauce, je me souviens, 1985, p. 239



1840-1848

De la desserte de Saint-François à la mission de Tring

Le mouvement migratoire au dix-neuvième siècle est dû à l'expansion et à l'extension des paroisses. Les colons quittent les seigneuries soit pour aller aux États-Unis, en Nouvelle-Angleterre, soit pour aller dans les cantons, dans l'arrière-pays, défricher, bâtir et aspirer à une vie nouvelle. André Garant, historien, fait l'analyse de l'exode subi au dix-neuvième siècle à Saint-François de la Beauce, il indique qu'en 1849, il y a une "chute tragique des baptêmes". On passe de cent soixante-quatorze, en 1848, à quatre-vingt-six en 1849.

Le rôle du clergé avait pour but d'arrêter cette grande saignée. Nos missionnaires-colonisateurs ont combattu sans cesse l'exode. Le leitmotiv profond de ces hommes était d'arrêter l'émigration. Cela a permis d'ouvrir la desserte de Saint-François en mission de Tring. L'abbé Bois et son vicaire Nazaire Leclerc s'occupent, de 1845 à 1848, de la mission de Tring.

En 1845, on retrouve à la fabrique de Saint-Victor les premiers procès-verbaux. Le Bas-Canada institue deux nouvelles institutions : la corporation municipale en 1845 et la corporation scolaire en 1846. On retrouve Zéphirin Bertrand comme premier maire. Parmi les conseillers, il y a Augustin Bolduc à Charles, capitaine de milice, père du futur Sénateur.

Pierre Lambert dit Champagne travaille en 1845 avec le maire et les autres marguilliers à réserver un emplacement pour y installer la chapelle. Ces pionniers travaillent en union avec les colonisateurs en vue d'établir leur mission en paroisse.

Provenance de la carte : Hermann Mathieu, Notes historiques sur la paroisse de Saint-Éphrem et le canton de Tring, 1981, avec la permission de Hélène Faucher Mathieu.

Le canton, c'est quoi?

Le contenu le plus exact de 10 milles carrés, dimensions ordinaires d'un township intérieur, /.../ est de 61 000 acres, non compris l'octroi ordinaire de 5 acres par chaque 100 pour les grands chemins. Cette quantité est renfermée dans une étendue de 10 milles et 5 chaînes de longueur, sur 10 milles, 3 chaînes et 50 chaînes de largeur perpendiculaire ; ou de telles autres longueurs et largeurs qui peuvent y être équivalentes. Un township (canton) rectangulaire de cette dimension contient onze concessions ou rangées de lots, /.../. Chaque rangée est divisée en vingt-huit lots, en sorte que chaque township (canton) contient trois cent huit lots de 200 acres, avec l'octroi pour les grands chemins. De ces lots, deux cent vingt sont accordés aux habitants et les quatre-vingt-huit autres sont réservés pour la couronne et le clergé protestant.

Source : Joseph Bouchette, Description topographique de la province du Bas-Canada, Londres, 1815, p. 252



Commandité par
la municipalité de
Saint-Victor

Recherches et textes : Louise Senécal
Agente de communication : Karen Courtemanche
Infographie : Sébastien Cayer, www.xmedia.ca

